



CONVENTION DE GESTION ET PLAN DE RÉUSSITE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

FORMATION PROFESSIONNELLE: Centre d'études professionnelles de Saint-Jérôme

MISSION : QUALIFIER

ORIENTATION : L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF DE LA C.S. :	D'ici juin 2020, le nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle passera de 260 (pour l'année 2007-2008) à 450
------------------------------	--

OBJECTIF DE L'ÉCOLE	D'ici juin 2017, le pourcentage de nouveaux élèves inscrits au CEP devrait atteindre l'ordre de 45% de notre clientèle (estimée à 800 nouveaux inscrits) pour se chiffrer à plus de 347.
----------------------------	---

INDICATEUR	SITUATION DE DÉPART	CIBLE	MÉCANISME D'ÉVALUATION	INSTRUMENT D'ÉVALUATION
<i>Pourcentage d'élèves de moins de 20 ans parmi les nouveaux inscrits en formation professionnelle</i>	<i>Le nombre de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en 2007-2008 était de 231, pour un taux de 44,4%. Ce nombre a augmenté à 305 pour l'année 2015-16 pour un taux de 39,9%.</i>	<i>45% de nouveaux inscrits de moins de 20 ans en 2016 ou plus de 347 élèves</i>	Analyser les admissions par programmes, par âge (-de 20 ans), par école secondaire de provenance	<i>Statistiques en provenance de Lumix et Jade admission</i>

MOYENS PROPOSÉS

#	DESCRIPTION	ÉTAPES DE RÉALISATION	MÉCANISME DE SUIVI	RESPONSABLE DU SUIVI	RESSOURCES REQUISES
1	Collaborer au programme Pré-DEP des écoles secondaires des Studios, de Frenette et de la polyvalente Lavigne	<p>Faire vivre un programme de 40 heures pour l'exploration des métiers manuels aux élèves de Pré-DEP 3 de l'école secondaire Frenette, fournir les installations et la ressource</p> <p>Faire vivre un programme de 35 heures pour l'exploration des métiers de services aux élèves de Pré-DEP 3 de l'école secondaire de Frenette, polyvalente Lavigne et fournir la ressource</p> <p>Optimiser les visites du centre à cette clientèle</p> <p>Permettre aux élèves de Pré-DEP 4 de venir faire un stage d'exploration de 4 à 5 jours pour valider son choix de carrière.</p>	Respecter l'horaire préétabli avec les partenaires	La direction adjointe responsable du Pré-DEP	<p>CISEP</p> <p>90 heures pour un enseignant pour l'exploration des métiers manuels</p> <p>120 heures pour un enseignant dans le cadre de l'exploration des métiers de service</p>
2	Permettre aux élèves du secteur des jeunes d'explorer ce qu'est la formation professionnelle par le biais de stage d'un jour, activités d'exploration, visite, porte ouverte, promotion de l'expo-mobile, expo-carrière, alimenter notre Facebook, informations détaillées sur notre site web, etc.	Collaborer avec les écoles secondaires et FGA pour mieux informer et préparer les élèves à la réalité de la FP.	Nombres d'élèves de moins de 20 ans inscrits au programme.	La direction des départements de service	CO et CISEP du CEP et des écoles secondaires
3	Acheter de la publicité sur le site internet de Compétences-Québec « Inforoute FP »	<p>Déterminer les programmes pour lesquels une publicité serait pertinente pour recruter la clientèle de moins de 20ans;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Technique d'usinage -Carrosserie -lancement d'entreprise -ASP représentation 	Nombres d'élèves de moins de 20 ans inscrits au programme.	La direction	CISEP
4	Actualiser les activités concernant nos programmes dans l'Explomobile	<ul style="list-style-type: none"> -Procéder à l'analyse de situation des activités de l'Explomobile -Déterminer les activités qui nécessitent une actualisation -Discussion d'équipe pour améliorer l'activité -Déterminer un plan d'action pour la confection de l'activité 	Valider l'intérêt des élèves lors de la visite de l'Explomobile	La direction	CISEP Enseignants des départements Technicien FP

RESSOURCES ET MESURES DE SOUTIEN

Comme convenu dans la loi, la convention de gestion et de réussite éducative porte notamment sur les ressources que la commission scolaire alloue spécifiquement à l'établissement pour lui permettre d'atteindre les buts fixés et les objectifs mesurables prévus. Elle comprend également les mesures de soutien et d'accompagnement mises à la disposition de l'établissement.

Ressources humaines

Ressources financières

Conseillère en orientation	
1680 heures enseignants (environ 14 expo-carrières, 12 enseignants à raison de 10 h)	
Conseillère en information scolaire et professionnelle	
210 heures enseignants pour les activités d'exploration pré-DEP	

MÉCANISME DE REDDITION DE COMPTE

Cette section permet d'annoncer le mécanisme de suivi et de reddition de compte qui sera mis en place par l'établissement

DATE	À QUI	QUOI / COMMENT
19 octobre 2016	Conseil d'établissement	Présentation et approbation de la reddition de compte et du nouveau document
1 ^{er} décembre	Population	Dépôt de la convention sur le site web du centre
1 ^{er} octobre 2017	Population	Dépôt du bilan sur le site web du centre

RÉSOLUTION : CE-250-19102016-05

ATTENDU l'article 209-2 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la Commission scolaire et le directeur de chacun de ses établissements conviennent annuellement, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue entre la commission scolaire et le ministre;

ATTENDU qu'un projet de la convention de gestion et de réussite éducative doit être soumis pour approbation au conseil d'établissement après consultation du personnel de l'établissement;

Il est PROPOSÉ par MONSIEUR MARC BERGERON que le contenu du projet de convention de gestion et de réussite éducative de l'école

CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES SOIT APPROUVÉ par le Conseil d'établissement et transmis à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord ce 19 OCTOBRE 2016.

SIGNATURES :

POUR L'ÉCOLE CENTRE D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES :

Nom de la direction d'école

Signature

Date

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD :

Jean-Pierre Joubert

Président du conseil

Signature

Date

Guyline Desroches

Directrice générale

Signature

Date

Convention signée à Saint-Jérôme, le _____ 2016